

Gironde

PYROMANE ARRÊTÉ À SOULAC

« Est-ce enfin la fin du cauchem »

Alors que le responsable présumé de multiples feux volontaires est passé aux aveux et a été placé en détention provisoire, de nombreuses questions taraudent encore les habitants



Caroline Ansart
gironde@sudouest.fr

At-il agi seul ? Comment a-t-il allumé tant de feux simultanément ? Pourquoi ? Et pourquoi n'a-t-il reconnu qu'une partie des incendies ? Quelle sera sa condamnation ? Ces questions viennent vite atténuer la joie et le soulagement de la nouvelle de l'arrestation du responsable présumé des incendies qui ont brûlé plusieurs hectares cet été dans le Médoc.

Oui, les habitants, commerçants, élus sont heureux et infiniment reconnaissants que les enquêteurs soient parvenus à identifier un suspect - un jeune pompier volontaire à Soulac originaire de Lesparre -, l'arrêter, obtenir des aveux (lire encadré) et qu'il soit mis en examen puis derrière les verrous. Mais tous demeurent sur leurs gardes. Comme si l'annonce était trop belle. « S'il n'y a

Une « très mauvaise nouvelle » pour les pompiers

RÉACTION « Un sentiment de colère et d'écœurement. » Le chef du service de communication du Sdis, Matthieu Jomain, l'a redit hier sur le plateau de TV7, la chaîne du Groupe Sud Ouest. Précisant que, tant que l'enquête est « dans les mains de la Justice », il s'est limité à cette remarque, ajoutant toutefois que « oui, c'est toujours une très mauvaise nouvelle d'avoir l'un des nôtres concerné par ces faits divers... » Et de rappeler que « des mesures ont été prises » (lire « Sud Ouest » d'hier) et que si les pompiers interviennent pour éteindre les feux, ils sont aussi largement acteurs des enquêtes. « Les pompiers s'investissent dans la recherche des causes et des circonstances des incendies. Il faut prendre cette problématique dans sa très grande transversalité. » À revoir dans la Matinale du lundi 29 août en replay sur sudouest.fr/lachainetv7

plus de départ de feu volontaire, alors là on sera sûrs que c'est lui », résume Jean-Jacques Grenier, copropriétaire avec Pascale Tessier du camping Le Tastesoule à Vensac. Depuis le 18 juillet, date du premier feu dans le nord-Médoc, ils sont sur le qui-vive. Leur établissement, fraîchement acquis, avait été évacué. Il y a quelques jours encore, mercredi dernier, les vacanciers étaient de nouveau « éloignés » quelques heures.

« Et avant, c'était qui ? »

« Est-ce enfin la fin du cauchemar ? On est censés être soulagés, mais le jeune a avoué les feux à partir du 29 juillet. Et avant, alors, c'était qui ? Il était accidentel ou pas ? » Ce qui allège vraiment le cœur de ces nouveaux gérants, c'est la fin de saison et la baisse de la clientèle.

« La population était à cran, elle a ressenti une forme de harcèlement »

La maire de Grayan-et-l'Hôpital tient aussi à conserver prudence et vigilance, mais savoure « un immense soulagement ». « On se disait que ça al-

« La pyromanie, une fascination pour le feu »

Le docteur Fabien Aubat, expert psychiatre, décrypte le profil des pompiers pyromanes

Comment définiriez-vous un pyromane ?

La pyromanie est une fascination pour le feu assimilable à une pratique perverse. C'est de la monomanie. La définition de la pyromanie, c'est la perversion. On peut établir un parallèle entre un pédophile qui travaille avec des enfants dans une école et un pyromane sapeur-pompier volontaire, à l'image de celui qui a été interpellé dans le Médoc. Cet environnement est un espace de facilité dans leur processus.

Comment expliquer le passage à l'acte ?

Le feu excite ce type de personne. Il y a une forme de jouissance à la fois visuelle, de mobilisation des secours mais



Roland, Jean-Pierre et Claude soufflent en apprenant que le pyromane présumé a été arrêté. « Mais quelle sera sa condamnation ? » interrogent-ils. C.A.

lait continuer en septembre, avoue Florence Legrand. Nous savons que peu d'incendies criminels sont résolus, nous avons de la chance, beaucoup de moyens ont été mobilisés. »

Climat suspicieux

C'était d'autant plus difficile pour les enquêteurs, estime-t-elle, que le climat était à la suspicion. « Des administrés récla-

maient des sortes de battues, quasiment pour se faire justice... La population était à cran, elle a ressenti une forme de harcèlement. Et nous, nous étions en veille toutes les nuits. C'est dire combien on attendait cette annonce depuis un mois ! »

À Soulac, Caroline est ravie d'apprendre la nouvelle. « Ça doit être l'homme à la camion-

nette blanche dont tout le monde parlait, glisse-t-elle à sa collègue. De toute façon, le bruit courait de plus en plus que c'était un pompier ou un forestier parce que les départs de feu n'étaient pas dus au hasard, ils tenaient compte des vents. »

Au café plus loin, le gérant affirme que le pyromane était à moto. Chacun y va de son ana-



Le docteur Fabien Aubat, expert judiciaire.

ARCHIVES ÉMILIE DROUINAUD

Que recherche-t-il ?

Le pyromane est dans la maîtrise et la toute-puissance jusqu'à ce qu'il soit interpellé. Il se différencie de l'incendiaire parce que le but recherché n'est pas le même. Le pyro-

mane peut participer lui-même à la chaîne des secours, comme c'est souvent le cas d'ailleurs.

Le clivage est une dimension classique des pervers qui font coexister au sein d'une même personnalité des pulsions à la fois très dévoyées et, comme dans ce cas précis, une capacité à porter secours à son prochain. Un pervers a une grande facilité d'adaptation. Il sait parfaitement occulter ses pulsions partielles. Il arrive que l'on trouve des pyromanes chez des sujets un peu simples d'esprit, mais un jeune homme entré chez les sapeurs-pompiers volontaires n'est pas déficient. Soigner ce genre d'individu est en règle générale très compliqué.

Recueilli par Jean-Michel Desplos

ar ? »



31 DÉPARTS DE FEU

Dimanche, la préfecture a confirmé qu'un étudiant de 19 ans avait été interpellé par les gendarmes de Lesparre-Médoc deux jours plus tôt. Il est suspecté d'être à l'origine d'une trentaine de départs de feu à Soulac-sur-Mer, Saint-Vivien-de-Médoc, Grayan-et-l'Hôpital, Le Verdon et Vensac. Il a reconnu les faits pour les incendies déclarés entre le 29 juillet et le 21 août.

toir de sa boutique de souvenirs, Sophie n'était pas au courant. « Hourra ! C'était stressant... C'est un gars du coin, non ? Faudrait pas qu'il soit relâché... »

« Ils vont lui faire quoi ? »

À la terrasse de la Brasserie de la plage, Roland, Jean-Pierre et Claude sont penchés sur le « Sud Ouest » du jour. Les commentateurs vont bon train. « Mon fils est pompier alors je sais de quoi je parle », avance Roland en détaillant les primes d'intervention des pompiers volontaires. « Ils l'ont arrêté, c'est bien, mais ils vont lui faire quoi ? » interroge Jean-Pierre.

Entre deux commandes, Maëva imagine plus volontiers le pire derrière elle et en tire des leçons. « Au moins on aura tous été sensibilisés. Quand on voyait les images d'incendie dans le Sud-Est, on se disait que c'était chez les autres. Maintenant, on est vigilants. On est choqués de voir des gens fumer en forêt. On a passé l'été à surveiller l'immeuble Le Signal. Quand on voyait des fumées derrière, on appelait les pompiers. » Pas dit que le réflexe disparaisse du jour au lendemain.

lyse et de ses sources. Si la population n'est pas tombée dans la psychose, le sujet a alimenté bien des conversations et c'est loin d'être terminé. « C'est quoi sa motivation à ce gars ? L'adrénaline, la prime ? » lance ce commerçant. « On a des pères pompiers qui sont clients chez nous, alors on pense à eux, ils ont risqué leur vie, c'est criminel. Et toutes ces forêts que nos enfants ne verront pas... » Derrière le comp-



Le 6 août au-dessus de la forêt de Soulac. SDIS33



Plus de 14 000 hectares ont été brûlés lors du premier incendie, en juillet. LAURENT THEILLET / « SUD OUEST »

Les communes préparent le retour des forestiers avec appréhension

Jeudi, la préfecture a donné le feu vert aux forestiers pour entrer dans le massif. Des engins pourraient commencer le travail aujourd'hui

Depuis quatre jours, les forestiers ont l'autorisation de rentrer dans le massif de la zone du premier incendie de Landiras (Cabanac-et-Villagrains, Balizac, Guillos, Landiras, Le Tuzan, Origne et Saint-Symphorien) ainsi qu'à La Teste-de-Buch, soit près de 14 000 hectares. Une bonne nouvelle pour ces professionnels qui trépingnaient, craignant de ne pas pouvoir sauver tout le bois qui pouvait l'être avant l'arrivée des grosses pluies d'automne ou de ravageurs.

Joint par téléphone hier, un important exploitant forestier du secteur était en colère de ne pas encore pouvoir travailler. « Les maires bloquent, je ne sais pas pourquoi », pestait-il, expliquant avoir déposé trois déclarations d'ouverture de chantier le jour même. Le même exploitant déclarait ne pas connaître de collègue ayant eu le feu vert des mairies.

En face, plusieurs maires des zones rouvertes assuraient n'avoir pas vu passer l'ombre d'une de ces déclarations, démarche administrative que réalisent obligatoirement les professionnels avant de travailler.

« On est prêts »

« Il n'y a personne dans les bois, et aucune demande », témoigne Vincent Dedieu, le maire d'Origne. « De notre côté, on est prêts », campe celui qui est par ailleurs président du Parc naturel régional (PNR) des Landes de Gascogne. Depuis plusieurs jours, il a préparé avec sa municipalité des arrêtés municipaux pour organiser la circulation des gros engins de chantier.

Une anticipation qui ne le prive pas de certains doutes. « Je trouve que ça va très vite. Il y a toujours ce débat entre nous, les maires, de dire que

c'est un peu trop tôt pour voir rentrer les machines. » Puis de résumer : « On a besoin d'être rassurés avec des éléments concrets. Si on me dit qu'il n'y a aucun souci, tant mieux. » Mais il s'interroge quand même : « Si on voit que ça devient dangereux, est-ce que je prendrais un arrêté ? »

Sur ses gardes, le maire de Landiras l'est aussi. « Dimanche, à Bernadet, il y a eu une reprise par une souche. Les pompiers et la Défense des forêts contre les incendies (DFCI) sont intervenus, mais ça veut dire que le feu est toujours là. »

« On a besoin d'être rassurés avec des éléments concrets. Si on me dit qu'il n'y a aucun souci, tant mieux »

Mais pour lui, pas de doute, le temps presse : « Beaucoup de pins n'ont que l'écorce touchée et ont le cœur en bon état. Il faut couper tout de suite tant que c'est sec, parce qu'en octobre ou novembre, il risque d'y avoir des inondations dans la forêt, comme les pins ne sont plus là pour boire l'eau. Ça rendra le travail impossible. »

« On a peur maintenant »

À l'image des voisins d'Origne, les équipes de Landiras travaillent aussi en collaboration avec la DFCI à l'organisation d'itinéraires pour éviter que les engins ne se croisent et n'abîment le terrain. « Et il faut aussi définir des points de stockage. »

Entre inquiétude et compréhension de l'enjeu économique, c'est tout le jeu d'équilibre des maires des zones si-

RESTRICTIONS

La Gironde étant toujours en vigilance orange incendies, l'accès à tous les massifs forestiers du département est interdit pour tous les usagers entre 14 et 22 heures. Tant que la vigilance demeure, les forestiers ne pourront travailler qu'entre 6 et 14 heures, y compris dans les zones brûlées et de nouveau accessibles. Par arrêté préfectoral, l'accès au massif, ainsi que son exploitation, est toujours interdit sur la zone du second feu de Landiras qui a vu 7 400 hectares partir en fumée, soit les communes de Belin-Béliet, Saint-Magne, Hostens et Louchats.

nistrées. « C'est très compliqué de se positionner. Le contexte fait qu'on a peur maintenant, on fait attention », explique Nathalie Duluc, maire de Balizac. La mise en route depuis la levée de l'arrêté préfectoral a pris un peu de temps à cause d'un arrêté communal à lever. Acté le 3 août dernier, il interdisait toute exploitation dans le massif à la suite d'un « problème de coupe » peu de temps après le premier feu.

Trois demandes déposées auprès de sa mairie ont déjà été acceptées, le travail pourrait démarrer dès ce mardi. « Mais j'ai demandé à ma secrétaire de mairie d'être attentive aux déclarations d'ouvertures de chantier », explique-t-elle. Dans certaines zones qu'elle estime plus sensibles, l'édile semble plus frileuse à voir revenir les engins. « Si on avait pu attendre un peu, j'aurais attendu, je pense », explique celle qui dit être allée prendre des informations auprès de ceux qui connaissent la forêt et auprès des pompiers pour se rassurer. « Maintenant, j'espère qu'il ne va rien se passer... »

Vincent Trouche